



RAPPORT 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport du Conseil d'administration aux actionnaires

La BNDA enregistre en 2007 un résultat bénéficiaire net de 449 millions de FCFA contre 886 millions de FCFA en 2006.

L'évolution des résultats de la BNDA doit s'analyser en tenant compte de la chute des engagements sur le secteur cotonnier pour le financement de la campagne agricole en 2007 qui sera développée dans le point (VI).

Les efforts de diversification entamés depuis quelques années ont permis à la BNDA d'absorber l'incidence de la crise du secteur coton sur son résultat. Aussi, malgré ce contexte difficile, les indicateurs de la banque évoluent positivement de façon globale.

I. Malgré une activité globalement soutenue, la crise cotonnière a fortement influencé l'économie malienne en 2007.

Dans le domaine bancaire l'année a été marquée par la multiplication des points de vente et le développement de la monétique.

L'activité économique internationale est demeurée vigoureuse en 2007, en dépit des multiples tensions auxquelles elle a été confrontée, notamment les perturbations enregistrées sur les places financières des pays industrialisés en liaison avec la crise du secteur immobilier et le renchérissement des cours du pétrole, dont le baril a frôlé, à plusieurs reprises la barre des cent dollars, au cours du dernier trimestre de l'année. En effet, la croissance économique mondiale est estimée à 5,2% en 2007 contre 5,4% en 2006. Cette stabilité est, pour une large part, étroitement liée à la dynamique impulsée, notamment, par la Chine, l'Inde et la Russie, qui a permis d'amoindrir l'impact du repli de la croissance aux Etats Unis et en Europe.

L'Afrique n'est pas restée en marge du mouvement d'ensemble de l'économie mondiale, avec un taux de croissance stabilisé autour de 5,6%. En Afrique subsaharienne, la croissance économique s'est établie à 6,1% en 2007 contre 5,7% en 2006. Cette relative embellie serait le fruit, non seulement des avancées réalisées par certains Etats de cette partie du continent, tels que l'Angola, le Soudan et la Guinée Equatoriale, qui enregistraient des taux de croissance supérieurs à 10%, mais aussi une remontée significative des prix des matières premières hors pétrole, sur les marchés internationaux.

Dans l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), la croissance économique s'est légèrement accélérée, en dépit des difficultés d'approvisionnement régulier en énergie électrique apparues dans la plupart des Etats membres. En effet, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union s'est situé aux alentours de 3,5% en 2007 contre 3,1% en 2006 et pour une prévision de 4,3%. Cette légère amélioration de la croissance, au sein de l'Union, s'explique, en grande partie par les performances des industries extractives et le regain de dynamisme enregistré par les secteurs du bâtiment et des travaux publics, ainsi que des services.

Au Mali, dans le secteur agricole, l'année 2007 a été marquée par une production céréalière relativement bonne et la persistance de la crise de la filière coton.

La production de céréales est en hausse de 5% par rapport à la campagne passée et de 22% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation du sorgho (17%) qui a, en partie, substitué le coton dans le sud du pays, et à celle du mil et du riz qui ont respectivement augmenté de 4% et de 3%. Le maïs a légèrement diminué de 3% pour beaucoup à cause du retard dans l'installation des pluies et au recul de la culture du coton dont une partie des intrants seraient utilisée dans la fertilisation du maïs en année normale de production cotonnière. Les marchés céréaliers sont bien fournis et la tendance des prix aux producteurs et aux consommateurs est à la hausse avec une amplitude modérée pour les céréales sèches et relativement forte pour le riz.

La production du coton est en baisse continue depuis plus de trois ans. La production pour 2007/2008 est estimée à 247 584 tonnes (contre 398 562 tonnes en 2006/2007) pour une superficie de 283 947 hectares (contre 459 265 hectares en 2006/2007), soit une baisse de 38% de la production et des superficies. Cette chute de la production de coton s'explique essentiellement par la baisse des superficies cultivées (conditions climatiques et manque d'engouement des producteurs), la persistance des déficits d'exploitation et des tensions de trésorerie de la CMDT (paiement en retard du coton), la faiblesse des prix rémunérateurs du coton (diminution du prix d'achat du coton et augmentation continue des coûts de production, notamment du prix des intrants), et les incertitudes liées à la privatisation annoncée du secteur.

La persistance de la crise du secteur coton continue d'influencer sensiblement les activités de la BNDA. En effet, sur les trois dernières années, les concours globaux de la BNDA sur le secteur coton ont évolué comme suit : 54,8 milliards en 2005, 56,6 milliards en 2006 et 42,9 milliards en 2007, soit une augmentation de 3% de 2005 à 2006 et une baisse de 24% de 2006 à 2007. Pendant la même période, le total des risques pris par la banque est passé de 86 milliards en 2005 à 96 milliards en 2006 et 84,6 milliards en 2007, soit une augmentation de 11% de 2005 à 2006 et une baisse de 11,9% de 2006 à 2007. La part des risques pris sur le secteur coton sur le total des risques pris par la banque est passée de 64% en 2005 à 58% et 50% respectivement en 2006 et 2007.

Dans le secteur bancaire, l'année 2007 a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle banque, en l'occurrence la BCI (Banque pour le commerce et l'industrie), portant ainsi le nombre de banques à treize contre douze en 2006.

L'année a été également marquée par la multiplication des points de vente (agences, bureaux, guichets) pour rapprocher les banques des clients (services de proximité) et le développement de la monétique (GAB, TPE).

Elle a enfin été marquée par une concurrence de plus en plus rude entre les banques et une concurrence « cachée » des Institutions de Microfinance aux banques sur certains segments de clientèle, notamment les ruraux, les particuliers et les PME-PMI.

II. Le cadre institutionnel de la Banque n'a, en 2007, pas connu d'évolution majeure, tandis que la Banque poursuivait l'adaptation de ses structures, de ses compétences et de ses moyens au volume croissant de ses activités

Cadre institutionnel : capital et répartition des parts

Le capital social de la BNDA s'élève à 11.764.403.000 FCFA après l'augmentation du capital par incorporation de 663 millions FCFA des réserves libres intervenues le 07 avril 2007. Il se compose de 7.213 actions nominatives qui sont réparties comme suit :

Actionnaires	Montant (en milliers FCFA)	%	Groupe	Nombre d'actions
République du Mali	4.291.161	36,48	A	2.631
Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest	2.285.031	19,42	B	1.401
Agence Française de Développement	2.666.685	22,67	C	1.635
Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft GmbH	2.521.526	21,43	D	1.546
<i>TOTAL</i>	<i>11.764.403</i>	<i>100%</i>		<i>7.213</i>

Cadre organisationnel

L'effectif global au 31 décembre 2007 est de 251 agents dont 107 sont affectés au siège et 144 en agences. L'effectif du personnel hors assistance technique est de 250 et se répartit comme suit :

Catégories d'emploi	Hommes	Femmes	Total
Cadres	76	6	82
Gradés	127	20	147
Employés	221	0	21
Total	224	26	250

L'activité de formation professionnelle des agents s'est fortement développée en 2007.

La BNDA s'est lancée dans une diversification de ses activités vers les particuliers et les entreprises privées et publiques. La conquête de ces nouveaux marchés a rendu indispensable l'élaboration de nouveaux produits et l'évolution technique vers la monétique.

La réorganisation de la banque amorcée en 2006 doit s'accompagner, également, de formations pour améliorer le professionnalisme des agents.

Pour ce faire, un cadre chargé spécifiquement de la formation a été recruté et un plan triennal de formation (2007 – 2009) a été élaboré.

Les formations diplômantes aux cours par correspondance ont concerné cinq agents pour l'I.T.B. (Institut Technique de Banque, Paris) et six agents pour l'obtention du brevet professionnel de banque à l'ANPE de Bamako.

Outre les actions commerciales conduites en permanence pour diversifier rapidement l'activité de la Banque tout en améliorant la maîtrise du risque, l'année 2007 a permis de mener à terme ou d'engager les principaux chantiers suivants:

- ▶ La monétique avec l'ouverture de GAB et des outils liés à la monnaie électronique (banques à distance, site internet...);
- ▶ Le suivi de la relation clientèle avec l'outil GRC ;

- ▶ L'amélioration des reportings de la banque ;
- ▶ La refonte des textes de base de la banque (statuts, règlement intérieur, pacte d'actionnaires etc.) ;
- ▶ Début de la télé compensation avec SICA ;
- ▶ La sécurité des systèmes d'information.

L'ACTIVITE DE CREDITS

I. En 2007 l'activité de crédit a été fortement affectée par la crise du secteur coton, cependant, la Banque enregistre une croissance de 5% des octrois par rapport à l'exercice 2006.

Les autorisations de crédit de la BNDA, au cours de l'exercice 2007, ont atteint 27 538 prêts pour un montant de 124 197 millions de Fcfa contre 26 342 prêts pour un montant de 118 303 millions de FCFA en 2006, soit un taux de variation de +5% en nombre et en montant par rapport à 2006.

L'exercice 2007 est la deuxième année du Plan à Moyen Terme (PMT) 2006- 2010. Au cours de l'exercice 2007, des autorisations (y compris les engagements par signature) de 142.520 millions de FCFA ont été accordées contre 209.730 millions de F CFA prévu par le Plan à Moyen Terme (PMT) 2006- 2010 et 187.562 millions de FCFA prévu par le budget, soit un taux de réalisation de 68% du PMT et 76% du Budget .

L'exercice 2007 a été marqué par la chute des autorisations de crédit au monde rural

La BNDA a accordé en 2007, aux organisations des producteurs encadrés par les opérations de développement rural et les services techniques d'encadrement, 20.258 autorisations de crédits à court et moyen termes pour un montant total de 31.107 millions de FCFA. En 2006, 21.775 prêts pour un total de 48.559 millions de FCFA avaient été octroyés, soit une baisse de 7% en nombre et de 36% en montant.

- les Représentations de la zone Mali Sud et Mali Ouest ont distribué 16.285 prêts Co-responsabilisés totalisant 28.419 millions de FCFA contre 22.232 prêts pour un montant global de 47.412 millions de FCFA en 2006. Les autorisations de crédits de la zone Mali Sud et Mali Ouest représentent 69% du nombre des prêts aux ruraux des zones encadrées en 2007 et 91% des montants pendant la même période ;
- la zone Haute Vallée du Niger (OHVN) occupe une place importante dans la politique de distribution de crédit de la banque. Cependant, des mesures de suivi et de sécurisation doivent être mises en force pour garantir une saine distribution du crédit agricole. Le volume des octrois, en baisse, est passé à 291 millions de FCFA (84 prêts) en 2007 contre 2.557 millions de FCFA (1.625 prêts) en 2006 ;
- En zone Office du Niger 329 prêts pour un montant global de 2.318 millions de FCFA ont été accordés aux ruraux et à leurs organisations en 2007 contre 168 prêts pour 2.140 millions de FCFA en 2006. Ils ont concerné essentiellement le refinancement des caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées, dont le taux de recouvrement des créances demeure satisfaisant.

Les crédits aux Systèmes Financiers Décentralisés se sont maintenus

La BNDA renforce et élargit ses relations de collaboration et de partenariat avec les systèmes financiers décentralisés pour améliorer l'offre de services bancaires et financiers en milieu rural et urbain. L'articulation entre la BNDA et les Institutions de Micro Finance se structure davantage avec la mise en place des cadres de concertation au plan local.

La BNDA a apporté au cours de l'exercice 2007 son appui financier à la consolidation et au développement des réseaux de caisses d'épargne et de crédit opérant dans les différentes zones de production agricole et dans les centres urbains. Le partenariat entre la BNDA et de nombreux systèmes financiers décentralisés se renforce d'année en année.

Par le volume de ses refinancements, la BNDA est, aujourd'hui, un partenaire financier important des SFD au Mali.

Au cours de l'exercice 2007, la BNDA a octroyé 31 prêts pour un montant de 4.791 millions de FCFA contre 28 prêts pour un montant de 4.757 millions de FCFA en 2006 pour le refinancement des SFD.

L'activité de financement des entreprises en progression, les engagements par signature en recul

- Globalement, le volume des autorisations de crédit aux Entreprises et aux institutionnels augmente, passant de 61.203 millions de FCFA en 2006 à 76.974 millions de FCFA en 2007, soit une augmentation de 931 millions de F CFA (25%).

Les opérations en faveur des entreprises concernent principalement (I) un crédit de campagne de 8.000 millions de FCFA pour le financement partiel de l'achat et l'égrenage du coton graine, un prêt de 1.500 millions de FCFA a été accordé pour l'achat et la transformation de paddy dans le cadre de la commercialisation 2006/2007, (II) les crédits de trésorerie (escomptes, découverts et avances, et crédits court et moyen terme) représentent, en 2007, 68.474 millions de FCFA contre 61.203 millions de FCFA en 2006, soit une progression de 12% en 2007.

- Les engagements par signature régressent de 48% en se situant à 18.323 millions de FCFA en 2007, contre 35.025 millions de FCFA en 2006 suite aux difficultés du secteur Coton.

La diversification a été accentuée en 2007 sur les marchés suivants : Secteur rural, Systèmes de financement décentralisés, Entreprises (petites, moyennes et grandes), Particuliers et Grandes Institutions. Cette politique de diversification a pour objet d'amoindrir le risque stratégique que représente la filière cotonnière dont la santé financière dépend largement de facteurs difficilement maîtrisables (pluviométrie, catastrophes naturelles, mais aussi cours des matières premières...), et qui va connaître des évolutions institutionnelles importantes dont les conséquences sont difficilement évaluables aujourd'hui.

II. Le recul de l'encours du secteur cotonnier entraîne la baisse de l'encours global des prêts à la clientèle en fin d'année 2007

La baisse de l'encours global des prêts à la clientèle.

- L'encours des prêts à la clientèle (y compris les créances en souffrance nettes après provision et les effets commerciaux escomptés et non échus, hors créances rattachées) a baissé de 6%, en passant de 87 339 millions de FCFA en 2006 à 82.512 millions de FCFA en 2007. Il avait progressé de 8% entre 2005 et 2006.
- L'encours sain (hors encours de crédits nets en souffrance) est de 80.254 millions de FCFA en 2006 contre 78.176 millions de FCFA en 2007, soit une baisse de - 3%. Les crédits sains

ordinaires à court terme baissent de 15%, passant de 65.166 millions de FCFA en 2006 à 55.674 millions de FCFA en 2007, s'expliquant essentiellement par la baisse du volume du crédit intrants en zones cotonnières. L'encours des prêts sains à moyen et long terme progresse de 49% entre 2006 et 2007, s'expliquant par le développement des prêts à moyen et long terme en faveur des particuliers et des PME-PMI.

- L'encours des crédits en souffrance a baissé entre 2006 et 2007, traduisant les efforts de la banque pour améliorer la qualité de son portefeuille (mise en place d'un comité interne de crédit, poursuite de la réorganisation interne de la banque pour la maîtrise des risques, ...).
- Le taux de provisionnement (dotations aux provisions pour créances douteuses et litigieuses sur créances en souffrance brut) se situe à 78,91% au 31/12/2007 contre 65,48% au 31/12/2006. L'augmentation du taux de provisionnement en 2007 s'explique par une poursuite des efforts de la banque d'assainir son portefeuille.
- Le nombre de nouveaux dossiers transmis au contentieux était de 164 en 2007 contre 313 en 2006. Leur montant total s'est élevé à 1.227,2 millions en 2007 contre 3.311,1 millions de FCFA en 2006 soit une baisse de 62,94%. Globalement, le montant total recouvré sur les crédits contentieux en 2007 s'élève à 1.533,4 millions de FCFA contre 928,1 millions de FCFA en 2006.

L'ACTIVITE DE COLLECTE DE DEPÔTS ET LES SERVICES BANCAIRES

La collecte de dépôts et les commissions sur services bancaires ont poursuivi leur croissance en 2007

Des dépôts en progression

L'encours total des dépôts (hors dépôts du Gouvernement) s'élève au 31 décembre 2007 à 84.546 millions de FCFA contre 79.657 millions de FCFA en fin 2006, soit une augmentation de 6,13%. On constate donc un redressement du trend des dépôts par rapport à l'exercice précédent où on a enregistré une baisse de 3,5% et même celui de 2005 dont l'encours se situait à 82.613 millions de FCFA.

Les dépôts à vue s'améliorent nettement par rapport aux deux exercices précédents. Leur encours passe de 54.874,9 millions de FCFA à 59.895,7 millions de FCFA soit une progression de 9,1% contre 1% en 2006 et 5% en 2005. Cependant la part relative reste stable avec un taux de 71% en 2006 et 2007.

Les comptes sur livrets consolident leur tendance à la hausse soutenue entamée en 2006 car ils enregistrent un taux de progression de 20% contre 7% au cours de l'exercice précédent. De même, leur part relative passe de 17,8% à 20%. L'encours au 31 décembre 2007 est de 16.939,3 millions de FCFA contre 14.100,4 millions de FCFA en fin 2006.

Les dépôts à terme continuent de baisser. Ils enregistrent un encours de 4.092,4 millions de FCFA en fin 2007 contre 5.179,9 millions de FCFA en fin 2006. On constate donc une baisse moins importante que celle de 2006 (27%) mais assez significative puisqu'elle est de 21%. Cependant, le nombre de comptes de dépôts à terme augmente légèrement (272 contre 267 en 2006).

Les comptes de remboursement baissent de 73,3% par rapport à leur niveau de 2006 et ne représentent que 9% de leur niveau de 2005.

L'encours total des dépôts hors les comptes de remboursement (comprenant essentiellement les provisions pour le remboursement des prêts liés au coton en fin d'année) enregistre un taux de progression plus confortable (+8,3%) ; ce qui traduit les efforts de diversification des ressources entamés par la Banque afin de réduire les risques liés à une politique mono sectorielle.

Les commissions bancaires en croissance et représentent 21% du produit net bancaire

Le montant total des commissions sur prestations de services (hors gains de change) s'élève à 2.160 millions de FCFA à fin 2007, contre 2.073 millions de FCFA en 2006. Ce qui correspond à une progression de 4%. Comparé au taux de progression de l'exercice précédent, on constate une nette régression du trend. En effet, les commissions sur services n'augmentent que de 87 millions de FCFA en 2007 contre 439 millions de FCFA au cours de l'exercice 2006.

La crise cotonnière qui s'est traduite par la baisse de l'activité bancaire liée à cette filière notamment les crédits directs et les engagements par signature. Ce qui a entraîné un manque à gagner assez significatif au niveau des commissions sur en particulier sur les frais de dossiers et les cautions de soumission.

En réponse à cette situation, des actions commerciales ont été entreprises vers la clientèle des entreprises et des particuliers, l'objectif étant de réduire significativement le gap constaté au niveau de l'activité coton.

LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2007

LE COMPTE DE RESULTAT

A l'arrêté des comptes de la banque au 31 décembre 2007, le résultat net après impôt réalisé est de 449 millions de FCFA. Sur la même période, l'encours moyen des emplois bruts augmente de 6,3%.

Les produits d'exploitation bancaires augmentent de 6% par rapport à l'exercice 2006 en passant de 11.460 millions de FCFA en 2006 à 12.196 millions de FCFA en 2007.

- la part des produits des placements représente 11% des produits bancaires en 2007. Il s'agit essentiellement de produits perçus sur les opérations de trésorerie, les titres de placement et d'investissements. Il faut noter qu'au cours cet exercice la banque a réalisé moins d'opérations de placement ce qui dénote une baisse de 5% par rapport à l'exercice antérieur. Cependant, les produits sur titres d'investissement ont enregistré une évolution positive par rapport à 2006 ;
- la part des produits des crédits ordinaires dans l'ensemble des produits bancaires stagne à 64% entre 2006 et 2007. En valeur absolue, les intérêts perçus sur les crédits ordinaires progressent de 520 millions de FCFA par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance résulte de l'augmentation du volume des crédits ordinaires court et moyen terme pour cet exercice dont l'encours moyen passe respectivement de 57.233 millions de FCFA et 13.304 millions de FCFA en 2006 à 63.128 millions de FCFA et 17.624 millions de FCFA en 2007 ;
- les autres produits bancaires ont augmenté au cours de cet exercice de 17% par rapport à l'exercice 2006. En 2007, ils représentent 25% du total des produits bancaires contre 23% l'année précédente. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement des commissions sur les services bancaires (+4%) due à l'incidence des mesures adoptées pour relever la part des services bancaires dans le total des produits sur la période du Plan à Moyen Terme 2006-2010 de la banque.

Les charges bancaires en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2007, les charges d'exploitation bancaires s'élèvent à 2.039 millions de FCFA contre 2.188 millions de FCFA en 2006, soit une baisse de 7% :

- la charge financière des ressources interbancaires empruntées auprès des institutions financières et bancaires internationales et locales reculent de 40% entre 2006 et 2007, suite à la diminution de l'encours moyen des emprunts (6.004 millions de FCFA en 2007 contre 7.452 millions de CFA en 2006 ;
- Les intérêts servis sur les dépôts de la clientèle croissent quant à eux de 8% en 2007 par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est consécutive à l'augmentation du volume des ressources clientèles dont l'encours moyen sur l'exercice passe de 101,2 milliards à 109,4 milliards ;
- Les autres charges bancaires sont constituées essentiellement des charges sur les opérations de change, des intérêts versés sur les titres et des charges diverses d'exploitation bancaire. Elles représentent 12% des charges bancaires en 2007 contre 15% en 2006.

La rentabilité de banque s'améliore

- Le produit net bancaire pour l'exercice 2007, s'établit à 10.157 millions de FCFA contre 9.107 millions de FCFA en 2006. Il augmente de 12% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance est due d'une part à la montée des intérêts sur crédits +7% et des commissions sur services bancaires +4% au cours de cet exercice par rapport à l'exercice 2006, d'autre part, à la baisse des charges bancaires ;
- Le taux de marge brute de la BNDA (PNB / Emplois moyens bruts rémunérés) passe de 7,75% à 9,13% entre 2006 et 2007 (cf. Tableau des ratios de gestion). En effet, il apparaît que le PNB et les emplois moyens bruts rémunérés augmentent par rapport à l'exercice précédent (+12% pour le PNB et +6,8 % pour les emplois moyens bruts productifs au 31/12/2007) ;
- La marge de couverture des risques augmente de 21% en se situant à 3.762 millions de FCFA contre 3.105 millions de FCFA en 2006. Elle représente 37% du produit net bancaire (PNB) de l'exercice contre 34% en 2006. ;
- Le coefficient d'exploitation se situe à 66% en 2007 contre 71% en 2006. Il faut rappeler que le premier objectif de la banque consiste à diminuer ce coefficient pour parvenir fin 2010 au taux de 60%. Les efforts seront maintenus pour relever le niveau du PNB, maîtriser également les frais généraux et les investissements conformément aux objectifs du PMT 2006-2010 ;
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2007 avant impôt se situe à 686 millions de FCFA contre 1.363 millions de FCA réalisé à fin décembre 2006. Ce résultat est dû en partie à l'augmentation des dotations aux amortissements qui passent de 1.710 millions de FCFA en 2006 à 1.989 millions de FCFA en 2007, soit une évolution de +16%. Aussi, les provisions sur créances douteuses ont progressé de +9% en passant de 2.526 millions de CFA en 2006 à 2.756 millions de FCFA à 2007, soit une provision complémentaire de 230 millions de FCFA. Cette évolution résulte de la politique de prudence adoptée par la banque en matière de provision afin d'assainir au mieux son portefeuille.

L'évolution des résultats de la BNDA doit s'analyser en tenant compte de la chute des autorisations de crédit aux ruraux pour le financement de la campagne agricole en 2007 (42 milliards de FCFA en 2006 contre 26 milliards de FCFA en 2007). Le manque à gagner pour la banque est estimé à 782 millions de FCFA d'intérêts en crédits et à 440 millions de FCFA de commissions sur opérations

Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, dans le cas d'une campagne agricole normale, la banque aurait pu réaliser un résultat avant impôts de 1.908 millions de FCFA fin 2007, soit +40% par rapport à l'exercice précédent.

LES COMPTES DE BILAN

Le total du bilan est passé de 140.235 millions FCFA au 31 décembre 2006 à 145.156 millions FCFA au 31 décembre 2007, soit une hausse de 3,5 %.

A l'actif

- Les créances interbancaires augmentent de 30% en se situant à 21.684 millions FCFA au 31.12.2007 contre 16.681 millions FCFA en 2006. Elles regroupent les avoirs à la Banque

Centrale (12.501 millions FCFA, les dépôts auprès des établissements de crédit (3.752 millions FCFA) et les dépôts à termes constitués (5.430 millions FCFA).

L'augmentation des créances interbancaires fait suite à l'évolution du montant des réserves obligatoires et des dépôts constitués pour la couverture des crédits documentaires.

- L'encours des crédits net de provisions a baissé de 6% en 2007 et s'établit à 82.523 millions FCFA. La part des crédits dans le total du bilan se situe à 58 % à fin 2007 contre 62 % à fin 2006.
- Les immobilisations financières s'élèvent à 19.752 millions FCFA au 31 décembre 2007, contre 16.542 millions FCFA à fin 2006.
- Les immobilisations corporelles passent de 7.482 millions FCFA au 31.12.2006 à 7.456 millions FCFA au 31.12.2007, soit une légère baisse de 0,3 % s'expliquant par la baisse des investissements dans les matériels de transport (-92 millions FCFA), les immobilisations en cours (-561 millions FCFA) et les amortissements non compensée par l'accroissement des investissements en matériel informatique (+367 millions FCFA) et en construction (+209 millions FCFA).

Au passif

- Les dettes interbancaires enregistrent une diminution de 6 % par rapport à leur niveau du 31.12.06 en passant de 13.279 millions FCFA en 2006 à 12.438 millions FCFA en 2007. Elles se composent de 2.024 millions FCFA de dépôts et de prêts des banques et établissements financiers ; 10.414 millions FCFA d'emprunt auprès des institutions financières internationales. La diminution s'explique par les remboursements opérés sur les emprunts AFD et FAD.
- Les dettes à l'égard de la clientèle s'élèvent à 98.841 millions FCFA au 31 décembre 2007 contre 92.572 millions FCFA en 2006, soit une augmentation de 6.268 millions FCFA (7%). Elles comprennent essentiellement les emprunts à la clientèle (emprunts rétrocédés par l'Etat) pour un montant de 16.203 millions FCFA, les comptes ordinaires pour 60.057 millions FCFA, les comptes sur livret pour 17.000 millions FCFA et les comptes à terme pour 4.066 millions FCFA.
- Les fonds propres effectifs de la Banque (fonds propres bruts nets des immobilisations incorporelles, avant affectation des résultats) atteignent 27.200 millions FCFA au 31 décembre 2007, contre 25.420 millions FCFA à fin 2006. Le poste capital et dotations passe de 11.101 millions FCFA au 31 décembre 2006 à 11.764 millions FCFA à fin 2007 par incorporation de réserves.

Hors bilan

- Les engagements de financement donnés s'élèvent à 16.092 millions FCFA au 31 décembre 2007, contre 7.168 millions FCFA en 2006.
- Les engagements de garantie donnés se chiffrent au 31 décembre 2006 à 14.046 millions FCFA contre 15.579 millions FCFA, soit une baisse de 1.433 millions FCFA due à la diminution des opérations documentaires liées aux intrants agricoles.

- Les engagements de garantie reçus se chiffrent à 53.108 millions FCFA au 31 décembre 2007 constitués essentiellement de 2.584 millions FCFA de contre garanties du Fonds de Solidarité Africaine (FSA) et de 1.626 millions FCFA de contre garantie bancaire (DG Bank et KBC) en faveur de clients bénéficiaires de prêts à la BNDA et de 41.608 millions FCFA de garanties données par la clientèle.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission de Commissariat aux Comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons notre Rapport relatif à l'exercice allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2007.

Notre mission a porté sur :

- Les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- Le contrôle des comptes annuels de la BNDA, tels que joints au présent rapport et comportant le Bilan, le compte de Résultats, et autres Annexes,
- Les vérifications relatives à la réglementation bancaire et aux normes prudentielles de l'UMOA ;
- Les vérifications spécifiques prévues par la loi et notamment par l'Article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et la loi bancaire,

L'élaboration des états financiers est de la responsabilité de la Direction Générale de la Banque Nationale de Développement Agricole.

Les comptes Annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration, sous sa propre responsabilité.

Il nous appartient sur la base de nos travaux d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes Annuels

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté les sondages et autres vérifications que nous avons jugés nécessaires en la circonstance.

Ces normes nous recommandent de bien planifier la mission afin de nous assurer que les états financiers, soumis à notre examen, ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Nous avons examiné, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les Etats Financiers, et avons apprécié les principes comptables appliqués par la Direction, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Nous certifions que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis et faisant apparaître :

- un Total du Bilan de	FCFA 145 156 431 866
- un Résultat bénéficiaire de	FCFA 448 744 200

sont sincères, réguliers et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la BNDA à la fin de cet exercice.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DE LA BNDA

L'an deux mille huit, le jeudi 19 juin à 9 heures, les actionnaires de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) se sont réunis en assemblée générale mixte à Bamako, dans la salle de conférence de ladite banque, sur convocation du Conseil d'Administration.

Une feuille de présence a été établie et émargée par chacun des actionnaires présent ou représenté :

- l'Etat du Mali représenté par M. Ousmane DIARRA, Sous-directeur du Patrimoine Mobilier de l'Etat,
- la BCEAO représentée par M. Idrissa TRAORE, Directeur National de la BCEAO-MALI,
- l'Agence Française de Développement (AFD) représentée par M. Jean Hervé BOUGAULT, Directeur de l'AFD au Mali
- la Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft mbH (DEG), représentée par M. Moussa Alassane DIALLO, Président Directeur Général de la BNDA.

Le Président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer.

Le Président propose l'ordre du jour suivant qui est approuvé à l'unanimité.

- I. Au titre de la 33^{ème} séance de l'assemblée générale ordinaire
 1. Mise en place du Bureau
 2. Désignation des administrateurs
 3. Approbation des comptes
 4. Quitus aux administrateurs
 5. Affectation du résultat de l'exercice 2007

- II. Au titre de la 25^{ème} séance de l'assemblée générale extraordinaire
 1. Augmentation de capital par incorporation de la réserve libre
 2. Modification de l'article 6 des Statuts.

1. En la forme ordinaire.

RESOLUTION N° 1. Mise en place du Bureau

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 33^{ème} séance à Bamako, le 19 juin 2008, approuve la mise en place de son Bureau composé comme suit :

Président : M. Moussa Alassane DIALLO, Président Directeur Général de la BNDA

Scrutateurs : MM. Hervé BOUGAULT (AFD) et Idrissa TRAORE (BCEAO)

Secrétaire de séance. M. Souleymane FOMBA, Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux à la BNDA

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 2. Désignation des administrateurs

Suite à la modification des statuts de la société par l'assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 2008, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 33^{ème} séance le 19 juin 2008, désigne les personnes suivantes comme administrateurs de la BNDA pour un mandat de six ans qui expirera à la suite de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Administrateurs actionnaires (personnes morales)

Etat du MALI : Représentant permanent : Mme DOUCOURE Dougoubarka SYLLA

BCEAO : Représentant permanent : M. Idrissa TRAORE

AFD : Représentant Permanent : Jean Hervé BOUGAULT

DEG : Représentant permanent : Mme Cornélia BERG

Le Président rappelle que la désignation de Mme Cornélia BERG comme représentant permanent de la DEG est faite sous réserve de l'obtention de la dérogation à la condition de la nationalité.

Administrateurs actionnaires

M. Moussa Alassane DIALLO

Mme Aude FLOGNY-CATRISSE

Le Président signale que l'Etat communiquera plus tard le nom de l'Administrateur Actionnaire auquel il va céder une action de qualification.

Administrateurs choisis en fonction de leurs compétences en matière bancaire et financière :

Le Président rappelle qu'en sa séance du 23 mai 2008, le Conseil d'Administration a demandé à la Direction Générale de lui soumettre le profil des administrateurs non actionnaires qui seront choisis en fonction de leurs compétences en matière bancaire et financière. La désignation des deux administrateurs indépendants interviendra sur la base du profil qui sera adopté parmi les candidats proposés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 3. Approbation des comptes de l'exercice 2007

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 33^{ème} séance à Bamako le 19 juin 2008, approuve les comptes de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007 et clos le 31 décembre 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 4. Quitus aux administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article 13.2 des Statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 33^{ème} séance à Bamako, le 19 juin 2008, donne quitus :

- au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007 et clos le 31 décembre 2007
- et aux Commissaires aux Comptes pour la vérification et la certification des comptes de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007 et clos le 31 décembre 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 5. Affectation du résultat annuel 2007

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BNDA, réunie en sa 33^{ème} séance à Bamako, le 19 juin 2008, décide de répartir le bénéfice de l'exercice 2007 s'élevant à 448 744 200 F/CFA comme suit :

Bénéfice de l'exercice	448 744 200 F/CFA
Réserve légale (10%)	- 44 874 420 F/CFA
Réserve statutaire (5%)	- 22 437 210 F/CFA
Fonds social (5%)	- 22 437 210 F/CFA
Prime d'intéressement (5%)	- 22 437 210 F/CFA

Solde	336 558 150 F/CFA
Report à nouveau au 31/12/2006	963 300 F/CFA

TOTAL	337 521 450 F/CFA
Réserve de diversification	- 0 F/CFA
Solde	- 337 521 450 F/CFA
Affectation en réserves libres	331 798 000 F/CFA
Report à nouveau au 31/12/2007	5 723 450 F/CFA

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.